LES TRAVAUX PUBLICS

L'ALLÉGATION DE CORRUPTION—L'ENQUÊTE DE LA GRC

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et concerne les allégations de M. Glen Kealy au sujet du projet MICOT à Hull. Hier, à la Chambre, le ministre a dit que M. Kealy avait parlé à la GRC et qu'elle enquêtait sur cette affaire.

J'ai aussi parlé à la GRC et à M. Kealy, et celui-ci fera une déclaration à la GRC la semaine prochaine seulement et, alors, l'enquête pourrait commencer. Le ministre pourrait-il expliquer la contradiction entre sa réponse et les faits? Qui fait enquête? Ce n'est pas la GRC. S'agit-il d'une enquête des Travaux publics ou simplement de M. Jarvis, du parti conservateur, dont on parlait dans les journaux d'aujourd'hui?

L'hon. Otto Jelinek (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, comme le député peut le voir, le ministre des Travaux publics n'est pas à la Chambre. Il est à Montréal dans le cadre de ses fonctions.

Je voudrais répéter ce que le ministre a dit hier car, que M. Kealy ait parlé à la GRC ou non, celle-ci enquête sur la question et, de ce fait, il serait inopportun d'en dire davantage.

LE PROJET MICOT—LE PROMOTEUR KEALY—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Dans sa réponse hier, monsieur le Président, le ministre a également tenté de discréditer le témoignage de M. Kealy en disant que ce dernier avait été congédié à titre de promoteur du projet MICOT. Pourquoi le ministre a-t-il négligé de dire à la Chambre, hier, que M. Kealy était membre en règle du parti conservateur, membre de l'exécutif du parti conservateur dans la circonscription de Hull—Aylmer, membre du Club des 500, organisateur du parti, et propriétaire d'un tiers des actions dans le projet MICOT...

M. Malépart: Un ami de Brian!

M. Boudria: ... projet de 157 millions de dollars. Est-ce seulement un oubli?

[Traduction]

L'hon. Otto Jelinek (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, ni le ministre des Travaux publics, ni moi-même ni quiconque de notre côté n'essaie de camoufler quoi que ce soit, contrairement à ce que faisait le gouvernement précédent dans une telle situation. La raison pour laquelle le ministre n'a rien dit à ce sujet hier c'est qu'il laisse l'enquête de la GRC se dérouler. J'espère que le député fera de même.

LA CONSOMMATION

LES TESTS EFFECTUÉS PAR UNE REVUE SUR LE VÉHICULE SAMURAI DE TYPE JEEP

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Des tests effectués par la revue américaine Consumer Reports ont prouvé que le Samurai, un véhicule de type jeep à quatre roues motrices fabriqué par Suzuki, capote

Questions orales

sur des surfaces sèches à des vitesses inférieures à 40 milles à l'heure. La direction de la revue a donc demandé au gouvernement américain d'ordonner son retrait du marché.

Étant donné que ce véhicule est destiné aux jeunes et que huit personnes sont mortes aux États-Unis à la suite de capotages, le ministre va-t-il prendre des mesures au nom des consommateurs canadiens qui ignorent ces défaillances, ordonner le rappel du Samurai et indemniser les acheteurs de ces véhicules défectueux?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je ne suis pas au courant de cette étude de l'Association des consommateurs américains, mais je prends bonne note de la question du député et je vais certainement demander à mes collaborateurs de faire enquête.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'INTERDIRE L'UTILISATION DU VÉHICULE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, nous avons consulté l'Association canadienne des automobilistes. Elle voudrait que tous les conducteurs de ces véhicules utilitaires soient informés du danger auquel ils s'exposent. Les ventes continuent pourtant en dépit de ce risque et bien que la jeep Samurai soit la seule voiture que Consumer Reports ait rejetée après étude depuis 10 ans.

Le ministre s'engage-t-il, au nom des consommateurs, à intervenir afin qu'on interdise la Samurai sur les routes et à se renseigner afin de savoir pourquoi Transports Canada n'impose pas de norme de stabilité pour ce genre de véhicule?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu au député que je prenais note de ses observations. J'aurais pu lui donner une réponse plus complète s'il m'avait avisé du fait qu'il poserait une question aussi détaillée. J'en prends bonne note, cependant, et je vais demander à mes fonctionnaires d'y voir

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LA PART DU OUÉBEC-LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, au Québec, on revient à l'ère de Duplessis. On sait qu'il y aura une élection partielle dans la circonscription de Lac-Saint-Jean, et là ce candidat de Lac-Saint-Jean annonce les dossiers de Montréal, et voilà que le ministre de l'Expansion industrielle régionale, d'après le communiqué que j'ai en mains, devrait annoncer demain, au niveau du développement économique régional, que le gouvernement fédéral contribuera pour 440 millions de dollars au Québec au niveau des différentes régions, pour une période de cinq ans. J'aimerais que le ministre nous explique pour quelles raisons les provinces de l'Ouest, et je n'ai rien contre elles, ont eu pour 1 milliard 200 millions de dollars du gouvernement fédéral et que les provinces Atlantiques ont eu un milliard? Pour quelles raisons le Québec se retrouve-t-il strictement avec 440 millions de dollars?